

Inventaire et valorisation des collections de l'Institut national de l'audiovisuel

Christine Angoujard

Citer ce document / Cite this document :

Angoujard Christine. Inventaire et valorisation des collections de l'Institut national de l'audiovisuel. In: La Gazette des archives, n°220, 2010. Les instruments de recherche : évolutions, publics et stratégies. pp. 63-70;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2010_num_220_4_4737

Document généré le 15/03/2017

Inventaire et valorisation des collections de l'Institut national de l'audiovisuel

Christine ANGOUJARD

Bref historique

L'Institut national de l'audiovisuel (INA), établissement public industriel et commercial, a été créé en 1974 lorsque l'organisme public français de radio et de télévision (ORTF) a été partagé en sept sociétés spécialisées :

- des diffuseurs : TF1, Antenne 2, FR3 et Radio France ;
- des sociétés tournées vers la production et les réseaux : SFP et Télédiffusion de France ;
- un organisme chargé des archives, de la recherche et de la production, et de la formation : l'INA.

L'INA collecte et sauvegarde deux grands fonds.

- Les Archives de la Radiotélévision publique

Cet ensemble représente 90 ans de radio et 60 ans de télévision.

L'INA détient les droits du producteur sur les archives produites depuis les débuts de la télévision en 1949 et sur quelques fonds plus anciens, conservés sur tous types de supports (disques 78 tours, films en 16 mm, vidéo 2", 1", 3/4", Bêta SP, Bêta Num, etc.). 60 % de ces fonds sont des originaux et chaque année de production représente environ 30 000 heures d'accroissement. Une grande partie de ce premier ensemble est en danger¹.

¹ Ill. 1, p. V.

▪ Le dépôt légal de la télévision et de la radio

Mis en œuvre en application de la loi de juin 1992, il concerne télévisions et radios publiques et privées. L'usage en est strictement scientifique et universitaire et ne donne pas lieu à la perception de droits commerciaux. Il s'agit d'enregistrements directs en format numérique, représentant, en 2007, la production de 90 chaînes de télévision et de 17 stations radio, et en 2010, de 100 chaînes de télévision et de 20 stations de radio, soit plus de 300 000 heures par an¹.

Inventaire et valorisation des collections audiovisuelles de l'INA

L'héritage

L'héritage pris en charge en 1974 représentait 25 ans d'archives de télévision, 40 ans d'archives radio et 30 ans d'actualités cinématographiques².

Radio	Fictions parlées Extraits d'œuvres cinématographiques, critiques Journaux parlés et magazines d'actualité Entretiens et portraits Documentaires Concerts Sons rares
Télévision	Journaux télévisés Feuilletons Téléfilms Documentaires Magazines d'actualité et de sport Émissions de divertissement Entretiens
Photographies	Tournages Plateaux Personnalités Moyens techniques

Typologie des programmes conservés

¹ Ill. 2, p. VI.

² Ill. 3, 4 et 5, p. VI et VII.

Des fonds professionnels, un accès limité

Sur la base des collections conservées en 1974, un archivage professionnel s'est mis en place, exigé par la nature des fonds : des fonds analogiques fragiles avec une forte proportion d'originaux (60 % d'originaux pour l'actualité, près de 90 % en région). Les bases documentaires constituées devaient être alimentées par l'INA pour être interrogées par l'INA, sans permettre l'accès direct par des utilisateurs extérieurs. L'enjeu était de retrouver rapidement un sujet, des plans, une émission, etc., afin de les insérer dans une nouvelle production ou de les rediffuser. Les descriptions documentaires ont été rapidement de plus en plus détaillées, afin d'éviter le recours aux supports.

La numérisation et la mise en ligne des collections audiovisuelles

L'INA, il y a dix ans, représentait au premier coup d'œil des kilomètres de rayonnages, des boîtes, des bandes et une odeur de vinaigre¹.

La prise de conscience d'une mémoire en cours de disparition a imposé l'instauration d'une stratégie globale d'entreprise. Face à 850 000 heures de programmes en danger de disparition définitive, à la dégradation des supports et à l'obsolescence des équipements de lecture, le numérique a représenté une solution technologique².

Un vaste chantier a trouvé naissance, fondé sur un plan de sauvegarde et de numérisation (PSN), quantifié, phasé, chiffré sur 15 ans (2000-2015), et sur la refonte de l'organisation (nouveaux processus de travail, *workflow*, industrialisation, etc.)³.

Avec la sauvegarde et la numérisation, le grand objectif était l'accès aux archives. L'ouverture des fonds ainsi que l'accès aux images sont devenus la nouvelle priorité, et la consultation en ligne, une évidence. La bascule des archives en ligne est intervenue au cours de l'année 2004⁴.

¹ Ill. 6, p. VIII.

² Ill. 7, p. IX.

³ Ill. 8 et 9, p. X.

⁴ Ill. 10, p. XI.

La gestion d'un nouvel environnement

Au plan juridique, la mise en ligne a conduit à négocier ou re-négocier des accords avec toutes les catégories d'ayants droit (auteurs, réalisateurs, artistes, journalistes, etc.).

Au plan technique, les technologies numériques évoluent vite et imposent des processus permanents de mise à niveau. Les heures numérisées il y a cinq ans sont d'ores et déjà en cours de migration sur de nouveaux formats. Le secteur Recherche de l'INA développe des projets de pointe pour la conservation, la gestion et la protection des contenus numériques, tel que le projet Signature.

Enfin, sur le plan économique, le modèle économique des nouvelles activités se construit souvent en marchant.

Une nouvelle conception du travail documentaire

La fonction « recherche » est transférée chez le client ou chez l'utilisateur. L'indexation s'adapte en fonction des usages : sans cesse, sur le métier, remettez votre ouvrage ! Le numérique permet et doit encourager l'interopérabilité : agrégation de données d'origine et de niveau différents – données de contenus, données dites ancillaires (adressage, contexte de production, traçabilité, protection, etc.). Une perméabilité est assurée entre production documentaire et production éditoriale, afin de manipuler, fragmenter, recomposer, introduire de l'intelligibilité, de l'interprétation, de la lisibilité culturelle.

Une nouvelle organisation

Pour porter cette nouvelle ambition, l'INA a été scindé en trois pôles :

- pôle Collections ;
- pôle Diffusion et Création ;
- pôle Enseignement et Recherche.

La différenciation des fonds, des usages et des accès

Trois accès ont été prévus aux collections numérisées proposées en ligne :

- accès au titre du dépôt légal : www.ina-sup.com ;
- accès professionnel : www.inamediapro.com ;
- accès grand public : www.ina.fr.

L'accès scientifique et universitaire

Les chercheurs et les universitaires ont accès aux archives du dépôt légal, à travers un catalogue en ligne des collections et une consultation possible dans les emprises de l'INA (site INA sup : pôle européen des sciences et métiers de l'image et du son¹). Des applications spécifiques autorisent un travail analytique :

- Mediacorpus : corpus personnalisé, avec import de données externes, statistiques et représentation graphique ;
- Mediascope : annotation, segmentation, export d'images, etc.

Les chercheurs et universitaires ont accès à 2 000 000 d'heures de programmes de télévision et de radio, issus de 90 chaînes de télévision et 17 stations de radio, avec un accroissement annuel de 300 000 nouvelles heures. À l'heure actuelle, 10 300 utilisateurs sont accrédités, représentant 400 universités (dont 150 étrangères). 224 chercheurs accrédités sont inscrits en thèse de doctorat et 41 d'entre eux sont des étudiants étrangers².

L'ouverture des archives pour l'activité commerciale

L'accès aux archives à des fins commerciales représente la seconde vie des collections de l'INA. L'offre professionnelle est canalisée par le site Inamediapro³.

Inamediapro.com est un service unique d'archives en ligne à destination des professionnels de l'audiovisuel. Début 2010, ce site a en cours 8 000 commandes de la part de 600 clients. 32 000 extraits ont été livrés (qualité Broadcast) depuis l'existence du site⁴.

¹ <<http://www.ina-sup.com/>>

² Ill. 11, p. XI.

³ <<http://www.inamediapro.com/>>

⁴ Ill. 12 et 13, p. XII.

L'ouverture des archives pour l'Éducation

Les collections audiovisuelles de l'INA constituent des outils dynamiques pour enseigner et expliquer :

- l'outil « Ina STAT » représente le baromètre thématique des journaux télévisés et propose d'orienter les internautes dans le flux de l'information télévisée¹ ;
- l'application « Apprendre » est le volet éducatif du site Ina.fr, offrant des archives articulées avec les programmes scolaires, de la sixième à la terminale ;
- l'application « Jalons » est un outil pédagogique en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale pour développer l'usage des ressources éducatives en ligne. Cette banque d'images et de sons à vocation pédagogique rend accessibles sur Internet, grâce à une interface simple et intuitive, 1 230 documents audiovisuels issus de la presse filmée, télévisée et radiophonique, de 1914 à nos jours, resitués dans leur contexte historique et médiatique².

L'ouverture des archives pour tout public

Pour offrir cette mémoire collective en partage, 10 000 heures numérisées ont été proposées en ligne pour le lancement au mois d'avril 2006. Depuis, chaque année offre un accroissement de 5 000 heures. Il s'agit d'un principe d'accès global à l'héritage radio et télévision pour le plus grand nombre de citoyens, selon une offre de référence, citoyenne, patrimoniale et compétitive.

Simple, efficace et évident, le site Internet a été conçu pour toute la famille. L'offre a été adaptée à toutes les catégories d'âge et à tous les utilisateurs d'Internet avec 80 % de contenus gratuits.

Aujourd'hui, la fréquentation de ce site tout public avoisine le million de visiteurs par mois³.

Depuis le 27 avril 2006, le site Ina.fr permet l'accès en ligne à la simple consultation, au téléchargement (vod), à l'achat sur DVD (dvod) et à une boutique

¹ Ill. 14, p. XIII.

² <<http://www.ina-entreprise.com/archives-tele-radio/professionnels/jalons.html>>

³ <<http://www.ina.fr/>>

(CD, DVD). Ce nouveau media veut éclairer le présent à l'aide des archives et mettre en perspective.

Les collections proposées en ligne sur Ina.fr sont sans cesse revisitées, réorganisées et thématiques ainsi que complétées et enrichies par une politique active de prises de mandats de commercialisation (AFP, CAPA, TF1, etc.). Le site Ina.fr se diversifie et se décline en plusieurs bases thématiques (« Apprendre », « Élections », « Cannes », « Chansons », « Rugby », etc.). La production et l'édition se nourrissent des archives pour éveiller la mémoire et stimuler la création.

Des partenariats pour construire de nouvelles offres

Les fresques hypermedia régionales

Le principe des fresques régionales est de valoriser les collections régionales constitutives du patrimoine régional, en favorisant une mise en œuvre en partenariat avec les collectivités et les institutions régionales, un accès grand public, une consultation gratuite et une navigation intuitive adaptée à tous types de public¹.

« L'Ouest en mémoire » est un exemple de ce type de fresques régionales accessible en ligne².

D'autres types de partenariats pour enrichir et mettre en valeur les collections

L'INA Atlantique, par exemple, repose sur des partenariats en matière documentaire et/ou technique :

- Bretagne : Dastum, Archives municipales de Rennes ;
- Pays de la Loire : Parole sarthoise, Musée du Château ;
- Poitou-Charentes : Cerdo (Parthenay).

¹ <<http://www.ina.fr/dossier/fresques>>

² <<http://www.ina.fr/fresques/ouest-en-memoire>>

D'autres partenariats ont été établis autour du volet éditorial :

- Bretagne : Université de Rennes et de Brest, Centre régional de documentation pédagogique, Kalanna, France 3 Bretagne (édition en langue bretonne), etc. ;
- Pays de la Loire : Musée du Château, Archives départementales (en cours d'organisation).

Enfin existent des partenariats de communication :

- Limousin : Décade du cinéma de Tulle, Peuple et Culture en Corrèze ;
- Poitou-Charentes : Les escales documentaires de La Rochelle ;
- Pays de la Loire : Festival des trois continents à Nantes ;
- Bretagne : Étonnants Voyageurs à Saint-Malo, Maison de l'Europe.

Christine ANGOUJARD
Institut national de l'audiovisuel
Déléguée régionale de l'antenne Atlantique
cangoujard@ina.fr